

RETOUR D'EXPERIENCE

FEU DE FORÊT DE SÉNART - 2018



Période du 10 au 20 octobre 2018

ELEMENTS GENERATEURS DU RETEX

Ce retex met en évidence les difficultés d'intervention sur un feu de végétation haute dans un domaine forestier classé « forêt de protection » de 3000 ha. L'analyse des modes de propagation et les moyens de lutte mis en place doivent nous conduire à mieux appréhender ce type de risque naturel non prédominant dans notre département. Il met également en avant les contraintes logistiques liées à un sinistre étendu et en évolution libre.

DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

HISTORIQUE	Date : 10/10 N° intervention : 96364	Heure d'appel : 16h11 (T0) Durée : 10j 04h 05mn
LIEU	Adresse : Les Bausserons avenue Ermitage à BRUNOY	

DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	PHOTO aérienne à T0 + 3h01	<u>Situation à l'arrivée des secours :</u>
--------------------------------------	----------------------------	--

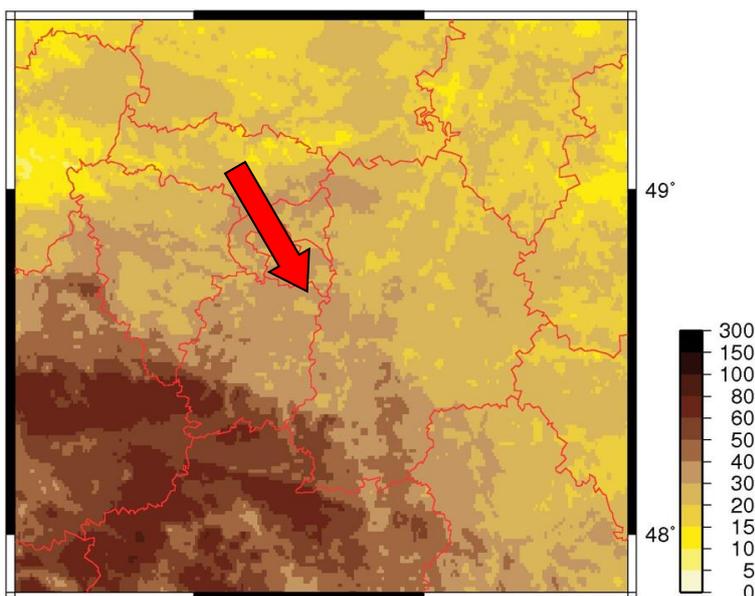


Le CCFS du CS Val d'Yerres se présente sur les lieux au niveau de la place de la pyramide commune de Montgeron pour un feu d'herbes-broussailles période normal.

Le CA est orienté par deux promeneurs successifs qui le dirigent vers la parcelle 111 pour un dégagement de fumée au milieu de la forêt.

Les secours sont confrontés à un feu de broussailles en évolution libre estimé à 3000 m².

INDICE IFM météo France du jour



En concertation avec l'agent ONF sur les lieux, les enjeux sont identifiés rapidement à savoir la protection de la pinède au sud sur la parcelle 112 et de limiter la propagation du feu sur le flanc droit de la parcelle 111.

L'étendue et l'évolution du sinistre ne permet pas au CA de faire le tour complet du feu.

Le renfort de moyens supplémentaires est demandé et la montée en puissance du dispositif s'effectue tout au long de la soirée.

RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« FEU DE FORÊT DE SÉNART COMMUNE DE MONTGERON 2018 »

FORMULAIRE
INCENDIE - SAP - PROTECT.
ENVIRONNEMENT

FO INC SAP RETEX OP 01

<p>MOYENS ENGAGES</p>	<p>A l'appel : CCFS Val d'Yerres (feu d'herbes-broussailles période normal)</p> <p><u>En renfort :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1- complément du GIFF (CCF Montgeron, Draveil, Evry) et CG Est1 (avec CG Est 2, FDF3) 2- 2° GIFF (CCF Val d'Ecole, Palaiseau, Arpajon, Corbeil), module commandement de colonne 3- 3° GIFF (CCF Saclas, Maisse, Angerville, Limours), module commandement de site 4- 4° GIFF (SDIS 77), VSIO, VCOL, DRONE 5- 5° GIFF (CCF Ballancourt, Mennecy, Cerny, SGDB), CG, VPCC (PC autorités) 6- 6° GIFF (SDIS 78), astreinte mécanique, astreinte PLD <p><u>Effectif SP :</u> 18/28/78 <u>Effectif SSSM :</u> 2 <u>Effectif PATS :</u> 2</p> <p>Soit 128 sapeurs-pompiers simultanément au plus fort de l'engagement (sans les relèves)</p>
<p>DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION</p> <p><u>1er Chef d'agrès</u></p> <p><u>Chef de Groupe</u></p>	<p>Le 10 octobre 2018, les secours sont appelés à 16h11 pour un dégagement de fumée dans la forêt de Sénart, aux environs de la pyramide de Brunoy. Un important feu de broussailles est en évolution libre et menace une grande partie du domaine forestier. Les choix stratégiques, en concertation avec l'agent ONF, s'orientent sur la protection de la pinède au sud, et de limiter la propagation du feu en direction de la RN6.</p> <p><u>16h37: 1er Message du CA CCFS:</u> De chef d'agrès à chef de groupe. Feu de 3000 m² de broussailles, commune de Montgeron route forestière de la pyramide parcelle 112 nouvelle parcelles 112. Je demande un GIFF, accès par la route forestière de Sénart chemin béton carrossable. ONF sur les lieux stop et fin.</p> <p><u>17h02:</u> Le CG du secteur, doublé d'un CG FDF3, se présente. Le feu est en plein développement en direction Nord-Ouest et de nouveaux enjeux sont identifiés. Le GIFF est scindé en deux afin de continuer à protéger la pinède au sud d'une part, et de limiter la propagation sur le flanc gauche.</p> <p><u>17h17: 1er Message du CG:</u> De chef de groupe à chef de colonne. Feu de broussailles en propagation libre front de flammes environ 50 mètres à l'angle de la route forestière de Sénart et la route de l'ermitage. Je demande un deuxième GIFF et chef de colonne.</p> <p><u>17h29:</u> Engagement du chef de site. Le feu poursuit sa progression. La maison forestière située au carrefour de Montgeron est identifiée comme point sensible.</p> <p><u>17h48: 2e Message du CG:</u> Parcelles brûlées 112, 111 et une partie de la 110. 2 fronts de flammes. Empêchons de passer sur la parcelle 82. Groupe scindé en 2 VDY et Draveil au niveau de la route de la pyramide traitent un foyer dans les pinèdes, Montgeron et Evry parcelle 110, route forestière de Sénart traitent la tête du feu. Je demande un 3eme et 4eme GIFF pour bloquer la route de Sénart et n6 CRM carrefour de Montgeron.</p>



Chef de Site

18h14:

Le PC de site est activé et le chef de site prend le COS. Engagement du colonel de permanence ainsi que du VSIO.

18h56: 1er message du chef de site:

Feu de forêt d'une superficie d'environ 60 hectares en propagation direction nord-est et nord-ouest. Après reconnaissance au moyen de dragon 75, avons pu délimiter le contour du feu, procédons à l'attaque du sinistre au moyen de 3 secteurs = 1 secteur tête de feu / 1 secteur maison forestière / 1 secteur flan gauche. Sur les lieux 3 GIFF et je confirme la demande du 4eme GIFF. SLL Directeur Départemental, Directeur Départemental Adjoint, Mr le Président du conseil départemental, responsable ONF, le Lieutenant-Colonel Laporte prend le Commandant des Opérations de Secours. Stop et fin de message.



Colonel de
Permanence

19h50: 1er message du colonel de permanence:

Feu de forêt en forêt de Sénart sur les communes de Montgeron et Brunoy. Les parcelles 109 / 110 / 111 / 112 / 82 / 83 / 84 / 85 sont partiellement brûlées pour une surface d'environ 90 hectares. Feu en cours de propagation vers les parcelles 129 et 130 à l'EST, 63 et 64 à l'OUEST, 86 au SUD. 3 secteurs en cours: 1 EST / 1 SUD / 1 OUEST. Je demande 2 GIFF en renfort pour en avoir 6 au total. Sur les lieux: Mr le Directeur de cabinet du Préfet, Mr le président du conseil Départemental, Mme le maire de Montgeron. Dragon 75.1 quitte les lieux disponible.



21h02: 2e message du colonel de permanence:

De chef de site à autorité. Feu de forêt, surface rectifiée à 60 ha de brûlé parcelles 109, 110, et 111 en propagation vers les parcelles 82 et 112. Le sinistre est attaqué sur 5 secteurs par 4 GIFF constitués et 1 en cours de constitution. Je prévois une opération de longue durée. Je confirme la relève des 3 premiers GIFF et la demande des moyens logistiques.

22h44: 3e message du colonel de permanence:

Feu maîtrisé sauf sur le secteur 1. Actuellement, 1ère relève en cours. Poursuivons l'extinction sur le secteur 1 et le noyage sur les autres secteurs. Procédons aux relèves des personnels. Je prévois une opération de longue durée. Sur les lieux: Mme le maire de Montgeron. Directeur départemental et directeur départemental adjoint. France tv et France info + moyens logistiques. Je confirme la demande de CDEM et MPR.

Passation de
commandement
Colonel de
Permanence à
Chef de Site

01h43: message du chef de site:

Les feux sur les parcelles 82 et 112 sont éteints. Des foyers résiduels sur les parcelles 109 / 110 et 111 sont en cours d'extinction. Une ligne d'alimentation de 110 est établie entre le poteau de la maison de la souche et le carrefour du rut. Le GIFF 4 du sdis 77 est désengagé. Je renvoie le VPCC de Palaiseau.

Déroulé des jours suivants

Suivi de l'intervention du 11 au 20 octobre:

• Nuit du 10 au 11/10:

- Les premières relèves ont eu lieu dans la nuit du 10 au 11 aux alentours de 23h00 et se sont poursuivies tout au long de la nuit.
- Le SDIS 77 et 78 sont désengagés
- Un travail de noyage de lisières et d'extinction des foyers résiduels a été mis en place par le COS.

• Journée du 11:

- Poursuite des opérations de noyage
- Création de coupe feu par l'ONF au moyen d'engins de chantier
- Arrêté municipal d'interdiction d'accès aux parcelles sinistrées
- Dispositif allégé à 3 GIFF et chef de colonne

• Journée du 12:

- Poursuite des opérations de noyage
- Allègement du dispositif (COS CG)
- Les relèves sont organisées toute la journée

• Journées du 12 au 20:

- Les actions de noyage sont terminées
- Mise en place de rondes (jour et nuit) avec l'ONF et SP pour assurer la surveillance du site
- Traitement de quelques fumerolles et points chauds
- Fin d'intervention



Fin d'intervention

Gestion opérationnelle et commandement - Chef d'agrès ou 1^{er} COS

Situation à l'arrivée des secours :

Feu de broussailles (bruyère) sur environ 3000 M2 au niveau de la parcelle 111. Présence de 2 fronts de flammes de part et d'autre de la route forestière de la pyramide ainsi qu'un important dégagement de fumée. Propagation rapide des flammes en direction de végétation haute, accentuée par un vent en rafale.



Réactions immédiates :

- 1 : Attaque directe au sud pour protéger la parcelle 112, identifiée par l'ONF comme un site sensible naturel par la présence de pinède.
- 2 : Attaque du front de flammes flanc droit parcelle 111 afin de limiter la propagation rapide du feu en direction de la RN6.



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« FEU DE FORÊT DE SÉNART COMMUNE DE MONTGERON 2018 »

FORMULAIRE
INCENDIE - SAP - PROTECT.
ENVIRONNEMENT

FO INC SAP RETEX OP 01

Gestion opérationnelle et commandement - Chef de groupe

Situation :

- Feu de forêt strate arbustive parcelle 111 et 112.
- Plusieurs ha parcourus par le feu
- Deux fronts de flammes :
 - 1 - Sud vers la pinède
 - 2 - N/O, sous le vent, en propagation libre

Objectif :

- 1- Empêcher la propagation à la pinède
- 2- Limiter l'évolution vers le flanc gauche

Idée de manœuvre :

- 1.1 Action de jalonnement
- 2.1 Attaque directe flanc gauche



Exécution :

- 1.1 CCFS Val d'Yerres et CCFM Draveil
- 2.1 CCFM Montgeron et CCFM Evry

Commandement/Sécurité :

COS : CG Est1
Canal : 623
Sécurité : EPI, engins dans le brûlé



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« FEU DE FORÊT DE SÉNART COMMUNE DE MONTGERON 2018 »

FORMULAIRE
INCENDIE - SAP - PROTECT.
ENVIRONNEMENT

FO INC SAP RETEX OP 01

Gestion opérationnelle et commandement - Chef de site

Situation :

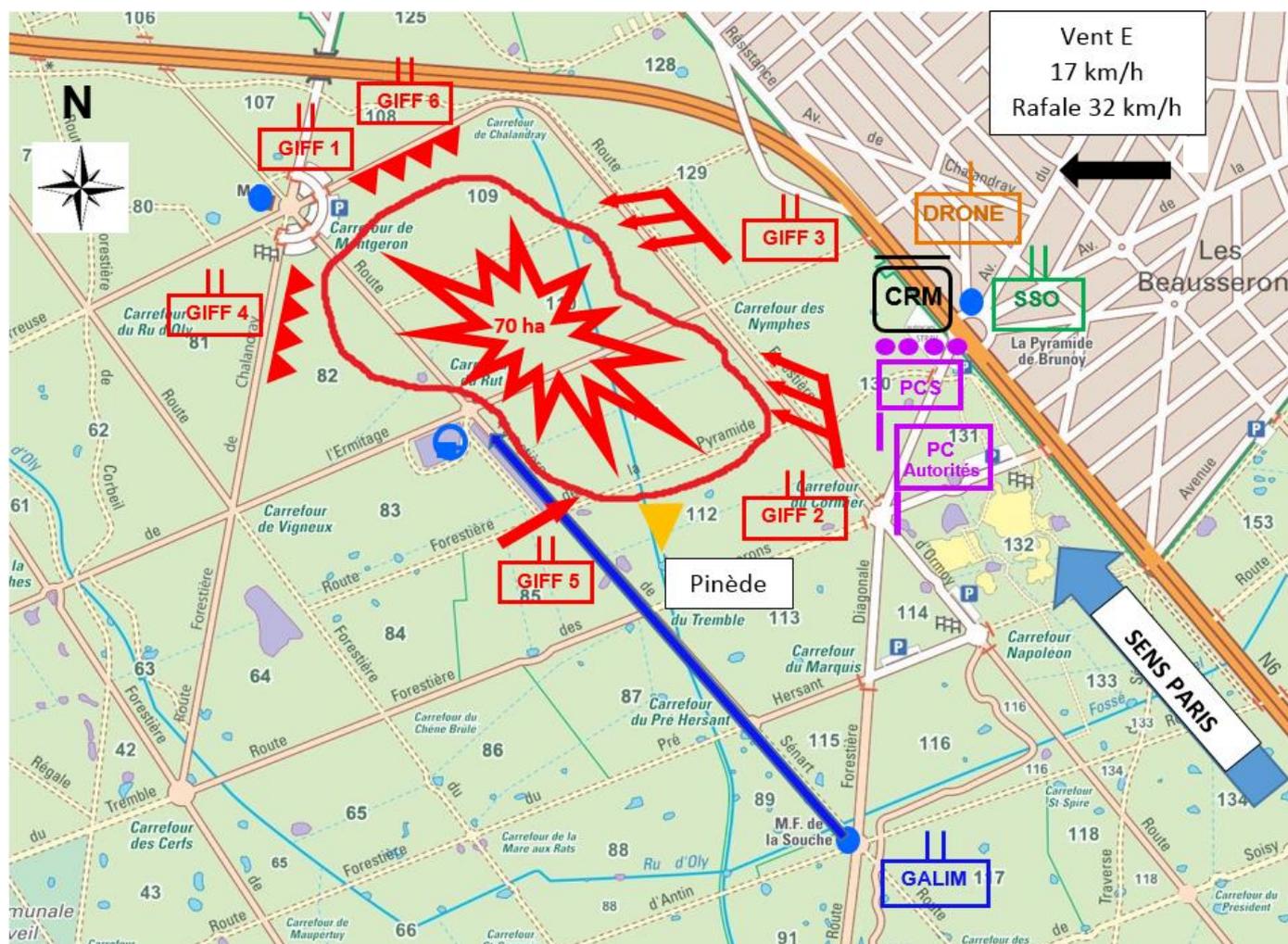
- Feu de strate herbacée et de résineux
- 70 ha parcourus par le feu
- 105 SP engagés sur le terrain
- Points d'eau à proximité
- RN6 en bordure de forêt

Anticipation:

- Propagation aux autres parcelles (90 ha menacés)
- Fatigue des personnels
- Arrivée de la nuit
- Pérenniser la DECI
- Coupure de la RN6

Objectif :

- 1. Stopper la propagation
- 2. Garantir la sécurité des personnels
- 3. Faciliter le remplissage des engins



Idée de manœuvre :

- 1.1 Attaque par ligne d'appui front ouest
- 1.2 Attaque par jalonnement front est
- 1.3 Attaque direct front sud
- 2.1 Prévention des accidents, malaises
- 3.1 Mise en place d'une ligne d'alimentation au sud

Exécution:

- 1.1 Secteur ouest GIFF 1, 4, 6
- 1.2 Secteur est GIFF 3 et 2
- 1.3 Secteur sud GIFF 5
- 2.1 Secteur SAP/SSO
- 3.1 Groupe ALIM

Commandement/Sécurité/Logistique

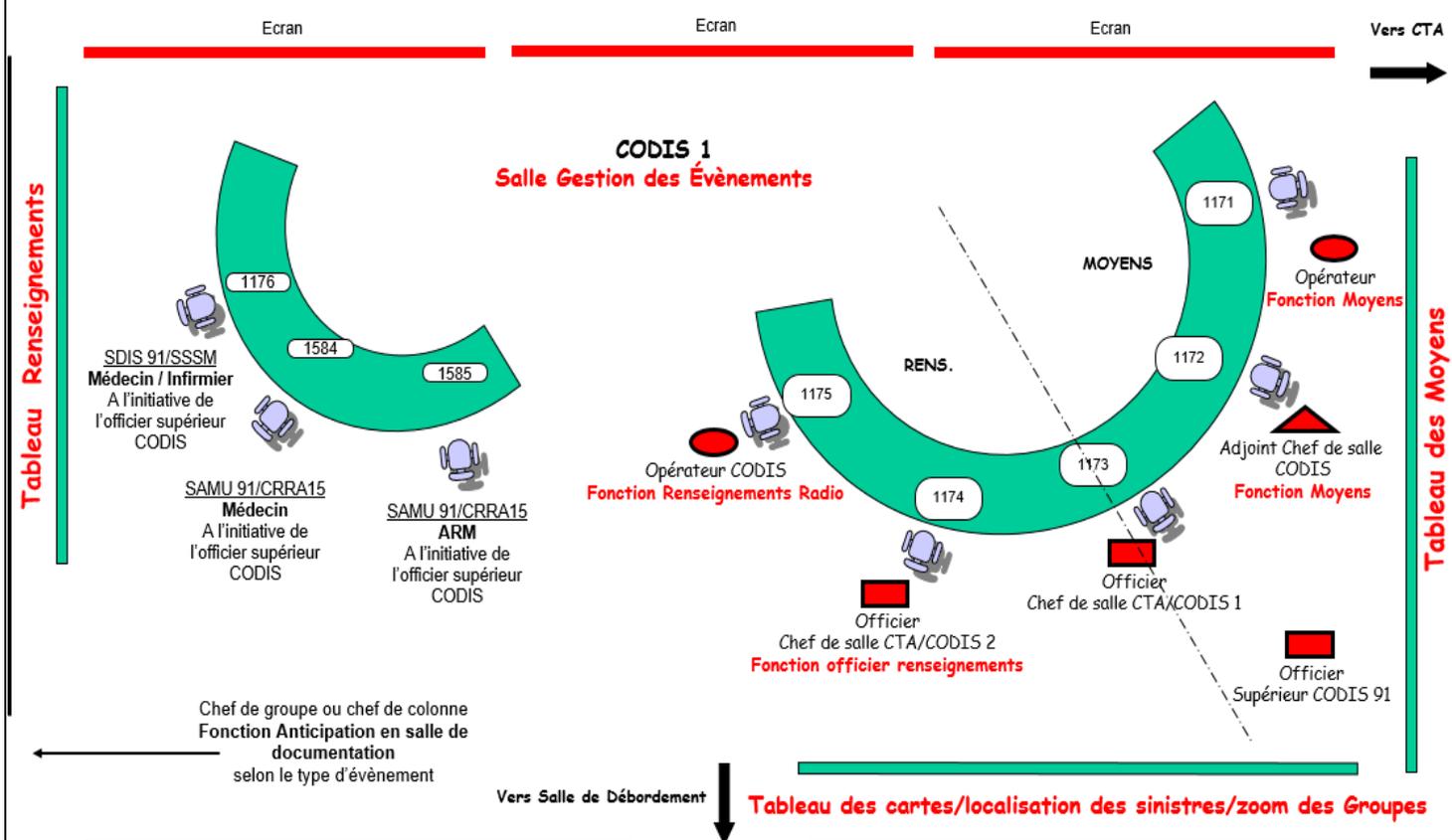
- PC dépôt de bus STRAV
- CRM rondpoint de la pyramide
- Attention aux chutes (prévoir les relèves)
- LOG : VSIO, Ast Mécanique, Carburant, Ast PLD, éclairage

Gestion opérationnelle et commandement - CTA CODIS

Organisation du CODIS niveau 4 :

- L'officier supérieur CODIS, chef de site, coordonne le fonctionnement et la mise en œuvre de la salle opérationnelle.
- Présence d'un chef de salle, d'un adjoint chef de salle et de deux opérateurs.
- Renfort de deux officiers du groupement des opérations.
- Utilisation des 3 écrans pour le suivi de l'intervention et des moyens.
- Pas d'utilisation de la salle de documentation en fonction « anticipation ».

CODIS 91 Activation Niveau 4 Plan de fonctionnement théorique



Contraintes de mise en œuvre :

- Manque d'un officier chef de salle afin de remplir les fonctions « RENS » occupé par un opérateur à défaut.
- Difficulté à reproduire l'organisation du CODIS à l'identique du VPC (fonction miroir).
- Les outils GOC (tableau SITAC, OCT, tableau des victimes, tableau des moyens) ne sont pas utilisés.
- Complexité à obtenir une représentation graphique (SITAC) de l'intervention dans un délai normal et du déploiement des engins.
- Sollicitation précoce des autorités zonales et nationales pour avoir des informations (COZ, COGIC, Préfet Directeur Général SCGC en contact directement le CODIS)

Gestion opérationnelle et commandement - Secteur SSO, Officier sécurité

Officier sécurité :

Présence de l'officier sécurité à T+ 2 heures du début du sinistre (en même temps que le chef de site).



Missions attribuées :

- Positionnement de la DZ, du CRM et du VSIO
- Choix des points d'eau afin de diminuer les durées des norias des engins
- Surveillance des agents sur le terrain (assistance en matière de sécurité)
- Prise en compte et accompagnement des médias sur zone d'intervention

Problématiques rencontrées :

- Emplacement du CRM modifié deux fois suite aux difficultés de l'exploitant de la société de bus à dégager un espace suffisant pour accueillir tous les engins arrivant en renfort
- Le ravitaillement en eau et en denrée alimentaire, nécessaire aux intervenants, est rendu complexe par l'étendue du sinistre et l'accessibilité
- Risque d'enlèvement des engins par la présence de tourbières en sous-bois (ne pas sortir des pistes)
- Pas de zones de retournement dans les rocade et les pénétrantes, et les croisements sont rendus difficiles par la faible largeur des pistes

ONF

Actions conduites par l'ONF :

- Bouclage et évacuation de la zone d'intervention avec le concours de la police municipale
- Guidage des pompiers afin d'identifier la ZI au moyen de cartes touristiques fournies
- Cartographie de la ZI à pied, par hélicoptère, drone et SIG (Système d'Information Géographique)
- Mise à disposition d'engins de chantier type « pelleteuses » pour faire la part du feu
- Surveillance du site sur toute la période du sinistre



Points de dysfonctionnement constatés :

- Difficulté de communication avec les SP : manque de moyens radio et mauvaise couverture du réseau GSM
- Au plus fort de l'intervention, quelques erreurs dans la localisation de l'incendie, entraînant une difficulté de déploiement des CCF
- Informations divergentes sur la conduite du feu et les moyens à mettre en place (pas d'enjeu à éteindre dans les zones de bruyères en première intention, surveillance des zones les plus sensibles identifiées, intérêt des travaux réalisés à la pelleteuse)

Propositions d'améliorations :

- Prêt de moyens de communication par les SP lors d'évènements similaires
- Sensibiliser les agents ONF aux premières actions à mettre en œuvre et aux SP d'identifier les enjeux principaux (fiche réflexe ONF/SP)
- Améliorer la connaissance du domaine forestier aux SP (Atlas DFCI, journées d'échanges, convention de mise à disposition réciproque de fichiers d'informations géographiques)



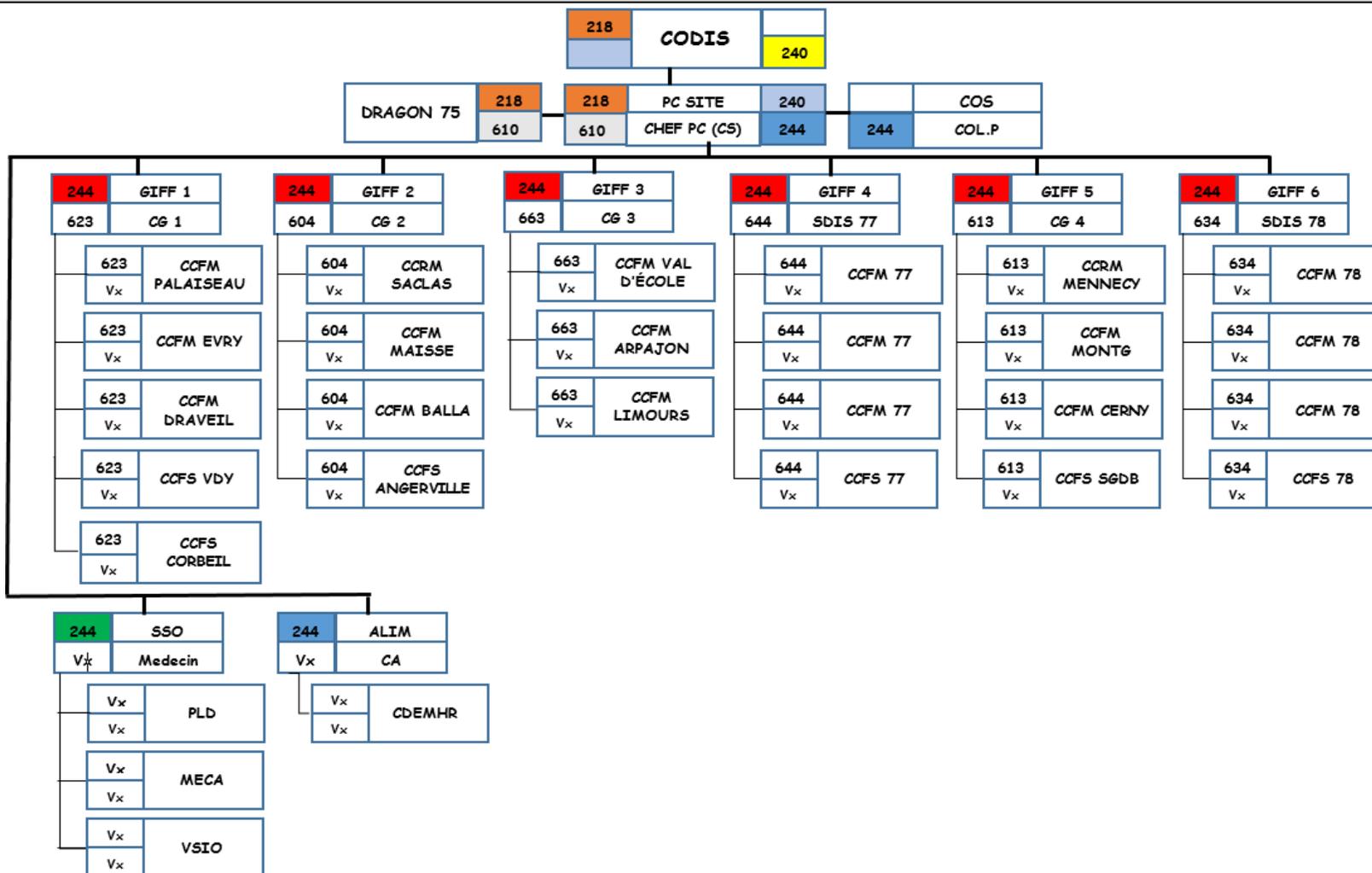
RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« FEU DE FORÊT DE SÉNART COMMUNE DE MONTGERON 2018 »

FORMULAIRE
INCENDIE - SAP - PROTECT.
ENVIRONNEMENT

FO INC SAP RETEX OP 01

OCT



ANALYSE DE L'INTERVENTION

ELEMENTS FAVORABLES

Contexte - situation générale :

- Départ du feu en milieu d'après-midi (16h15) permet une arrivée sur les lieux plus facilement
- Météo dégagée et terrain sec (sauf tourbière), facilitant les opérations de secours
- L'indice IFM est de 30 sur le secteur ce qui correspond à un niveau modéré (indicateur jaune niveau moyen pour l'application SIRCO du SDIS 91)



Zone d'intervention :

- Zone desservie par la RN6 favorisant l'arrivée rapide des moyens en renfort
- Présence de roclades et pénétrantes permettant d'accéder au plus près du sinistre (voies carrossables)
- DECI : présence de 3 PI à proximité et d'un point d'aspiration
- Le profil plat du site limite les risques d'accidents lors des phases de transit
- L'arrivée rapide de « DRAGON75 » permet le survol rapide du site et le dimensionnement du sinistre
- Les pistes sèches évitent l'enlèvement des véhicules

L'engagement SP :

- Motivation et implication des personnels au vu de l'étendue et de l'ampleur du sinistre
- 128 sapeurs-pompiers sur place et aucun blessé malgré le temps d'engagement et l'exposition au feu
- Respect des consignes, les actions du terrain sont conformes aux attentes du COS
- Participation active des SDIS environnants venus en renfort (SDIS 77 et 78)
- Fiabilité des matériels et des engins. les VLCG type « DUSTER » et CCRM adaptés à cet environnement

L'ONF :

- Présence des agents ONF à disposition des SP (1 pers/GIFF +1 au PC) pour orienter les secours et définir les enjeux
- Utilisation du SIG pour modéliser le tour du feu
- Mise à disposition d'engins de type pelleuse pour créer des « coupes feux » dans la tourbe durant les phases de noyade des lisières

Le CODIS :

- Personnels CODIS en poste en continu et engagement permanent
- Travail concerté avec l'infirmier coordinateur pour réguler l'activité opérationnelle courante
- Bon relationnel avec les personnels sur le terrain
- Renfort des cardes du GO qui participent au fonctionnement du CODIS

GOC :

- Bonne prise en charge des renforts extérieurs au point de transit ainsi qu'au PC
- Bonne coordination de l'inter-service (ONF, PN, PM...)
- Utilisation d'une cartographie ONF à jour pour concevoir la SITAC
- Utilisation d'un deuxième PC en tant que PC « AUTORITÉS »

Le SSO :

- Logistique et mécanique en soutien OPS
- PLD et EDIS disponible pour acheminer des matériels
- Présence du VSIO pour un premier ravitaillement et réapprovisionnement par l'astreinte PLD

ELEMENTS DEFAVORABLES OU PERFECTIBLES

Contexte - situation générale :

- Arrivée rapide de la nuit qui va rendre les opérations de secours complexes
- Vent en rafale à plus de 35 km/h sur zone et pas de pluie
- Végétation très sèche (dernières précipitations significatives en date du 29 août et 23 septembre)
- Engagement d'un CCF isolé au vu de l'indice IFM du jour (période normale)



Zone d'intervention :

- La RN6 est rapidement saturée par le trafic (horaires et régulation par les forces de l'ordre)
- Pas de point haut (dimensionnement du sinistre difficile)
- Cartographie SDIS 91 non à jour (différente de celle de l'ONF)
- Les pistes sont trop étroites. Difficulté pour les engins de se croiser ou de se retourner
- DECI présente mais éloignée. Contrainte de faire des norias car impossible d'engager un CCG sur les pistes
- Délai d'arrivée des renforts Essonnais et extra-départementaux très importants

L'ONF :

- Pas de moyen de communication radio avec les agents de l'ONF
- Difficulté à prendre en considération toutes les informations de l'ONF pour définir des enjeux principaux
- Quelques erreurs de localisation de l'incendie pour le déploiement des engins SP

Le CODIS :

- CODIS en difficulté avec l'organisation fonctionnelle, spatiale
- Certains fonds de carte ne permettent pas une lecture facile (numérotation des parcelles)
- Peu de données du PC (RENS/MOYEN)
- Message du PC non formaté (contact par téléphone)
- Relève des cadres FDF complexe (manque de cadres formés FDF de niveau 3)
- Rappel des cadres hors chaîne de commandement difficile (SMS)
- Relèves compliquées à gérer avec tous les CIS

GOC :

- Organisation du PC non conforme dans ses fonctions
- Manque d'aisance dans l'utilisation du PC et des outils GOC (charte graphique)
- Sous-utilisation du tableau interactif pour la remontée des informations vers le CODIS
- Pas d'activation du COD
- Relation avec les médias complexe pour les contenir aux PC et limiter les informations
- Les services de police font du renseignement « catastrophe » directement aux services de la préfecture

Le SSO :

- Logistique tardive sur le terrain malgré la présence du VSIO
- Ravitaillement des personnels sur le terrain difficile du fait de l'éloignement du VSIO
- Relèves non chronologiques et non structurées des primo intervenants
- Des centres de secours ont organisé les relèves sur leur propre initiative
- Manque d'éclairage sur les zones chantier
- La dotation collective des casques F2 a posé des problèmes d'hygiène
- Fatigue des primo intervenants suite à leur réengagement en CIS dans la nuit

A RETENIR

Organisation Opérationnelle FDF

- L'engagement précoce et le dimensionnement des moyens permettent de lutter rapidement face à des feux naissants
- Le recours aux SDIS limitrophes permet de maintenir une couverture opérationnelle
- Les CCF du 1er GIFF peuvent et doivent intervenir dès qu'ils ont la possibilité d'accéder à la ZI même de manière isolée
- L'hélicoptère est un outil déterminant du COS pour la bonne perception de la situation et une conduite de l'opération adaptée
- Les engins de chantier type pelleteuse facilitent l'extinction finale et permettent de réaliser des coupe-feux efficaces en cas de feu de tourbe
- La qualité des matériels (véhicules, EPI...) et la qualité des personnels (formation, condition physique, implication...) sont déterminants pour la réussite de l'opération



GOC

- Désigner au CODIS et au PC un interlocuteur unique pour garantir l'unité et la cohérence des informations (RENS/MOYENS)
- L'utilisation des outils GOC et informatique sont indispensables pour le suivi de l'intervention et la remontée d'informations
- Anticiper la demande de plusieurs canaux tactiques dès que l'intervention monte en puissance
- Croiser les informations PC/CODIS avant de communiquer aux autorités et aux médias

Matériels/Transmissions

- Chaque engin doit partir de son CS avec un ERP
- Les projecteurs à LED (PROAD), à l'emport dans les Cis, sont à récupérer et à acheminer même pour les interventions FDF
- Les engins devront être armés, en tout temps, d'une réserve d'eau potable suffisante et adaptée pour les premières phases d'attaques

Logistique/soutien opérationnel

- L'EDIS et la PLD peuvent être mobilisés pour des situations opérationnelles exceptionnelles
- Un responsable logistique doit organiser la bonne distribution et la bonne répartition de la restauration (rotations des personnels vers un point de restauration ou organisation de distribution sur le terrain)
- Les chefs de secteur ne doivent pas être mobilisés par cette tâche logistique au détriment de leurs actions
- Le VSIO doit être engagé de façon systématique sur ce type d'intervention

Relèves

- La demande de relève émane du PC uniquement
- La constitution et l'acheminement de la relève est pilotée par le CODIS
- La recherche de personnels doit être déconcentrée à l'échelle du groupement (SGOG)
- Privilégier les relèves avec des personnels du même centre que les personnels à relever A défaut, privilégier des personnels du même groupement
- La constitution d'une relève nécessite du temps et doit donc être anticipée tant au CODIS que sur le terrain
- Dans l'attente d'une relève, faire tourner les personnels engagés avec les personnels en attente au CRM



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL
 « FEU DE FORÊT DE SÉNART
 COMMUNE DE MONTGERON 2018 »

FORMULAIRE
 INCENDIE - SAP - PROTECT.
 ENVIRONNEMENT
 FO INC SAP RETEX OP 01

	Proposition d'action corrective	Service en charge de l'action	Echéancier	Avis du chef de groupement territorial	Avis du chef GO	Décision du SDGCR	Observations	Visa SDGCR
RELÈVES	Définir une nouvelle organisation des relèves sur terrain afin de prendre en compte une durée d'engagement	GT SDGCR	2019			FAVORABLE	-Possibilité de prise en compte par l'officier sécurité sur le terrain dans le cadre du SSO	Validation informatique
	Perfectionner la constitution des relèves en y intégrant chaque structure (CODIS, SGOG, CIS)	GT SDGCR	2019			FAVORABLE	-Le CODIS centralise, quantifie par groupement et assure le suivi -SGOG sollicités en tout temps	Validation informatique
SSO	Généraliser la création d'un secteur SSO (VSAV, SSSM, LOG, VSIO) lors d'intervention de grande ampleur					FAVORABLE	-Proposition : Officier sécurité comme chef de ce secteur	Validation informatique
	Organiser le ravitaillement des personnels sur zone et la mise au repos des agents	GT SDGCR	2019			FAVORABLE	-système de norias pour le ravitaillement -rotation des personnels	Validation informatique
	Revoir le format, l'aménagement et l'organisation du VSIO	SSSM GTECH				FAVORABLE	-en lien avec le groupe de travail sur la toxicité des fumées	Validation informatique
	Informers les personnels sur la dotation collective des Casque F2 et du processus nettoyage lors de l'utilisation	SDTL	IMMEDIAT			FAVORABLE	-Cf. note de mise en œuvre de la dotation collective des casques F2 (nettoyage : lingettes identiques aux masques d'ARI) NIGT201801643	Validation informatique
GOC	Sensibiliser les cadres GOC 3 et 4 sur l'utilisation des outils informatiques et du tableau interactif	GFOR				FAVORABLE	-FMPA départementales et territoriales	Validation informatique
	Généraliser et uniformiser les manœuvres VPC dans les groupements territoriaux pour CDG en liaison avec les CG, CC	GTER GOPS	2019			FAVORABLE	-Les modalités seront définies dans une note opérationnelle et/ou dans la fiche opérationnelle commandement modifiée	Validation informatique
	Généraliser et Standardiser la bibliothèque des symboles GOC dans les VPC (notebook)	GSIC				FAVORABLE		Validation informatique
CTA/CODIS	Revoir l'organisation fonctionnelle et spatiale du CODIS	GOPS	2020			FAVORABLE (complexe)	-Cf. Rapport du Cne GIRAUDO	Validation informatique
	Harmoniser des outils GOC à l'identique des VPCC (tableaux MOYENS, RENS, VICTIMES...)	GOPS GTECH	2020			FAVORABLE		Validation informatique
	Engager systématiquement un GIFF complet sur tous les domaines forestiers étendus	GOPS GTO FDF	Eté 2019			FAVORABLE	-Lister les domaines à l'image des ER pour l'engagement des moyens	Validation informatique
ONF	Aménager les pistes du domaine forestier de Sénart (largeur pour le croisement, aires de retournement)	GTO FDF GPC ONF				FAVORABLE (sur le moyen terme)	-Travail conjoint SDIS/ONF -réfèrent ONF: Responsable unité territoriale Brie-Boisée-Sénart	Validation informatique
	Retravailler la cartographie SDIS pour être conforme à l'ONF (numérotation des parcelles)	GTO FDF GPC ONF	Eté 2019			FAVORABLE	-Priorité au domaine forestier de Sénart par rapport à Dourdan	Validation informatique
	Créer des fiches reflexes FDF actions interservices (SDIS-ONF)	GTO FDF GPC ONF	2020			FAVORABLE	-S'inspirer du travail fait par le SDIS 77	Validation informatique

DIFFUSION : GENERALE (tous groupements + ECDD + PNRS RETEX ENSOSP)

RESTREINTE :

Page 15/15	Groupement Opérations Rédigé par le Ltn Laurent BRUNOT, le 18/01/2019	Validation : Original signé Col F. FERNANDEZ
RETEX niveau 3 E-2018-03		